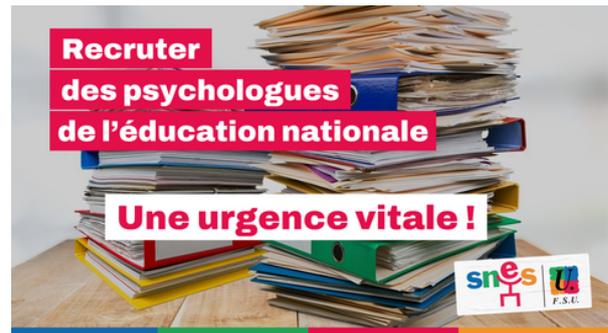


PsyEN encore et toujours méprisé·es

Les assises de la santé scolaire se sont tenues le 14 mai à Paris.
Les annonces sont des attaques majeures contre notre profession.

Les risques

- Un prélèvement de 100 postes sur le terrain pour la création d'un poste de PsyEN conseiller technique en santé mentale
- Cette réforme est sans moyen et menace notre statut et nos missions
- Un risque d'encadrement de nos pratiques via la pression de ces nouveaux CT
- Aucune amélioration des conditions de travail et au contraire une aggravation via les conventions qui seront signées avec les ARS



Nos propositions

- Officialiser les cellules de veille qui fonctionnent dans les EPLE du 2nd degré et les étendre au 1^{er} degré
- Respecter les missions nationales et le statut sans réécritures locales
- Développer au sein du service public des structures soins-études du collège au lycée
- Prévoir des mesures de créations de postes. Doublement des recrutements pendant 5 ans
- Transformer l'appellation des actuels CIO en service local de psychologie de l'Éducation nationale, pour la réussite, l'accompagnement de la scolarité et de l'orientation
- Constituer un groupe de travail sur la formation des PsyEN stagiaires et leur attribuer des indemnités de stage
- Revoir les indemnités des directeurs·trices de CIO (ICA + NBI) afin de rendre la fonction plus attractive
- Ouvrir l'accès au certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique pour la formation continue

PsyEN EDA, PsyEN EDO, DCIO

Toutes et tous en grève

Mardi 10 juin 2025 à 13h

(Place du Président Edouard Herriot, Paris 7^{ème})

Rassemblement suivi d'une manifestation

